

COMMUNE DE SAINT-ESTÈPHE

LISTE DES DÉLIBÉRATION EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2025 À DIX-HUIT HEURES TRENTE

Élus présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Jean-Pierre PAOLANTONI, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINANS, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Pierre BRAQUESSAC, Olivier MANEIRO, Laurie LAPOULE

Élus absents, mais représentés : Éliane ZAKA procuration à Michelle SAINTOUT, Carmen FAUCHEY procuration à Patricia CÉCINAS, Nicolas MIQUAU procuration à Laurie LAPOULE, Romain CERVINO procuration à Marc DRUESNE

Élus absents, mais excusés : Nicole GOUZIL, Claude GAUZARGUES, Rémi DENJEAN

NUMÉRO DÉLIBÉRATION	OBJET	VOTE
01-101202025	Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2025	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
02-10122025	Délibération instaurant la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
03-101202025	Création de postes	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
04-10122025	Création de trois emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
05-10122025	Perte sur créances irrécouvrables : créances éteintes	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
06-10122025	Convention et financement "Safer Nouvelle-Aquitaine / Commune de Saint-Estèphe"	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
07-10122025	Logements communaux : non indexation des loyers pour l'année 2026	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
08-10122025	Adhésion de la Commune à la Charte Natura 2000	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
09-10122025	Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code des Collectivités Locales	Le Conseil Municipal a pris acte du tableau des décisions

Saint-Estèphe, le 11 décembre 2025

Le Maire,
Michelle SAINTOUT



La secrétaire de séance,
Laurie LAPOULE

